

online-french-classes.com

la dictée des francophones

Corrigé de la dictée numéro 1

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous **indiquer** que la dernière assemblée **générale** a décidé de **confier** l'exécution des **travaux** à votre entreprise.

Celle-ci sera **chargée** du remplacement des fenêtres **cassées** de l'ensemble de la copropriété, et des volets qui ont **souffert** lors de la tempête.

Les prestations devront avoir été **exécutées** avant la fin de l'année **comptable** afin que les copropriétaires **puissent**, dans les meilleurs délais, **bénéficier** des déductions fiscales **décidées** par la nouvelle loi de finances.

Nous vous remercions de nous tenir **informés** de la date de début des travaux et de nous **adresser** une facture d'acompte.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

1. **indiquer** : le verbe est à l' **infinitif** parce qu'il est introduit par la **préposition** « de »
2. **générale** : l'adjectif « général » prend un « e » final car il accompagne le mot féminin « assemblée ».
3. **confier** : comme pour « indiquer », « confier » est à l'infinitif parce qu'il est introduit par la préposition « de »
4. **travaux** : la plupart des mots finissant par « -al ou -ail » au singulier, finissent par « -aux » au pluriel (un canal > des canaux, un bail > des baux.....)
5. **chargée** : le verbe « charger » est introduit par l'**auxiliaire** « être » parce qu'il est utilisé ici au **passif**. Chaque fois que l'auxiliaire est « être » le verbe, ici « chargé » s'accorde avec son sujet. Le sujet est « celle-ci », donc féminin. Alors « chargée » prend un « e » final, marque du féminin.
6. **cassées** : « cassé » est ici un adjectif qui pourrait être remplacé par « grand, petit, etc.. ». Il s'accorde avec le nom qu'il accompagne. Ce nom, « fenêtres » étant féminin pluriel, « cassée » s'écrit donc avec la terminaison « e » pour le féminin et « s » pour le pluriel.
7. **souffert** : le verbe « souffrir » se conjugue à l'**actif** avec l'**auxiliaire** « avoir ». Lorsque l'auxiliaire est « avoir », le verbe ne s'accorde pas avec son sujet, mais avec son

online-french-classes.com

la dictée des francophones

- complément d'objet direct** à condition que celui-ci soit placé AVANT l'auxiliaire. C'est très simple. « J'ai acheté une montre » ; « montre » vient APRÈS l'auxiliaire « avoir », donc **pas d'accord**. Mais « Regardez la montre que j'ai achetée », le verbe « acheter » prend le « -e » final du féminin parce que le complément d'objet direct « la montre » se place avant l'auxiliaire « avoir ».
8. **exécutés** : « avoir été exécutés » le dernier auxiliaire avant le verbe « exécuter » est l'auxiliaire « être », par conséquent « exécuter » s'accorde avec le sujet masculin pluriel « travaux » et donc prend un « -s » final.
 9. **comptable** : la bonne orthographe est celle-ci car l'origine du mot est « compte, compter ».
 10. **puissent** : le verbe « pouvoir » est conjugué ici au subjonctif. Le subjonctif s'utilise après des expressions ou des verbes tels que « il faut que, j'aimerais que, il est à souhaiter que, afin que, pour que..... ». et comme toujours la troisième personne du pluriel « ils ou elles » donne au verbe une terminaison en « -nt ».
 11. **bénéficier** : « bénéficiaire » est introduit par le verbe « pouvoir » : « afin que les copropriétaires puissent bénéficier.... ». Quand deux verbes se suivent, le deuxième est nécessairement à l'infinitif. (j'aime lire, il veut réussir, elle souhaite se reposer.....).
 12. **décidées** : le verbe « décider » est utilisé comme un adjectif relié à « des déductions fiscales ». Il s'accorde donc avec le nom « déductions » qui est féminin pluriel.
 13. **informés** : ici encore le **participe passé** « informés » est utilisé comme un adjectif. On pourrait dire « de nous tenir prêts,... ». Il s'accorde donc naturellement avec le sujet masculin pluriel « nous ». C'est nous qui sommes informés, ou plutôt qui souhaitons l'être !
 14. **adresser** : comme pour confier (n°3) le verbe « adresser » est introduit par une préposition et par conséquent utilisé à l'infinitif.

Le lexique grammatical

actif : le sujet du verbe est responsable de l'action du verbe. « Je répare ma voiture » signifie que c'est moi, le sujet, qui travaille sur la voiture.

auxiliaire : il y a en tout deux auxiliaires qui sont « avoir » et « être ». La plupart des verbes utilisent l'auxiliaire « avoir » (j'ai vu, nous avons parlé, ils auront vécu,.....), SAUF au passif où tous les verbes utilisent l'auxiliaire « être ».

online-french-classes.com

la dictée des francophones

complément d'objet direct : « Je lis un livre ». « Je lis » QUOI ? Un livre. « J'attends mon frère ». « J'attends » QUI ? Mon frère. « Un livre » et « mon frère » sont respectivement complément d'objet direct de « lire » et d'« attendre ».

infinitif : c'est à l'infinitif que les verbes sont présentés dans un dictionnaire. Les terminaisons peuvent être « -er » (manger, aller, jouer...), « -ir » (partir, rougir, se nourrir.....), « -re » (prendre, dire, lire.....)

participe passé : le participe passé du verbe est utilisé après les auxiliaires « avoir ou être » (je suis parti, elle est revenue, j'ai dormi, ils ont marché.....) . Il peut également être utilisé comme un adjectif (les arbres abattus, les maisons construites trop rapidement,....).

passif : Dans la phrase « La voiture a été réparée », le verbe « réparer » est utilisé au passif parce que son sujet « la voiture » ne réalise pas l' action de « réparer », mais la subit.

« **J'attends à la gare** » n'est pas **passif**, mais **actif**, parce que le sujet « je » est celui qui fait l'action d' « attendre ». Par contre, « **Je suis attendu à la gare** » est un **passif** parce que le sujet « je » n'est pas celui qui attend mais celui que d'autres personnes sont venues attendre.

préposition : les prépositions sont des petits mots tels que « dans, à, avec, chez, pour, contre, vers,.... » et servent à introduire un nom ou un verbe (j'habite **à** Paris, je suis décidé **à** courir tous les jours, ils sont **près de** prendre leur retraite,). Quand une préposition introduit un verbe, celui-ci est à l'infinitif.